

ORGANISATION MONDIALE
DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/90

20 mai 1998

(98-2114)

CONFERENCE MINISTERIELLE

Deuxième session

Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPEENNES

Déclaration distribuée par Mme Margaret Beckett MP,
Présidente du Conseil du commerce, au nom de la Présidence
du Conseil des Communautés européennes

L'Union européenne reste déterminée à affirmer la primauté du système commercial multilatéral et à maintenir la dynamique de la libéralisation du commerce au niveau multilatéral. Elle soutient

Nous comprenons bien que les préoccupations particulières de quelques pays en développement concernant

public de l'importance des travaux de l'OMC. Nous tenons aussi à mieux faire comprendre les activités de l'OMC et à leur donner une plus grande transparence, compatible avec le rôle de l'Organisation en tant qu'enceinte pour des négociations entre les gouvernements. L'Union européenne attache aussi de l'importance à ce qui est énoncé dans la Déclaration de Singapour sur les normes fondamentales du travail.

L'OMC a un rôle vital à jouer dans la création d'un monde meilleur pour tous. Nous espérons et nous comptons bien que les résultats de nos discussions aujourd'hui contribueront à transformer cette vision en réalité.
